

Analyse des résultats 2016 :

- Par rapport à 2014, la moyenne régionale a bien progressé mais demeure inférieure à la moyenne nationale. Les résultats ont été détaillés pour chaque spécialité auditée, ce qui a permis de mettre en évidence l'absence fréquente de comptes rendus RCP (CR RCP) pour l'urologie et le digestif.
- Pour investiguer sur ces points identifiés, le GREPP a proposé d'élaborer un audit ciblé sur les RCP.

- HAS : Recueil d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) tous les 2 ans par les établissements de santé titulaires de l'autorisation d'activité en cancérologie
- Publication des résultats environ 1 an après le recueil
- Lien entre l'ARS et le RRC pour accès aux synthèses de résultats de chaque établissement de la région Centre-Val de Loire
- Analyse par le **Groupe Régional d'Évaluation des Pratiques Professionnelles** (GREPP)

OBJECTIF

- DÉCRIRE LES DOSSIERS SANS TRACE DE RCP / **NIVEAU A**
- ÉVALUER LA QUALITÉ DU CR RCP / **NIVEAU B**

MÉTHODE

- Conception d'un audit complémentaire à la campagne IQSS RCP 2018 :
 - Recueil de données complémentaires, ciblant les axes d'amélioration identifiés par le GREPP
 - À partir des dossiers sélectionnés pour IQSS RCP
- 2 niveaux distincts dans l'audit :
 - Le niveau A portant sur les dossiers sans CR RCP
 - Le niveau B portant sur les dossiers contenant la trace d'un CR RCP

Résultats

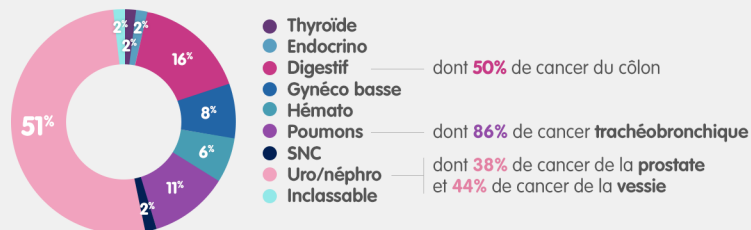
10 3C participants sur 11 soit 12 établissements sur 21 concernés
707 dossiers audités -> 9% Niveau A - 91% Niveau B

NIVEAU A

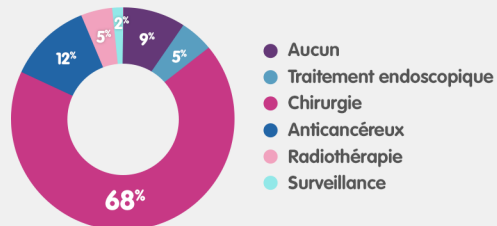
portant sur 62 dossiers

➤ Âge moyen : **70 ans**

➤ Spécialité concernée :



➤ Traitement réalisé :



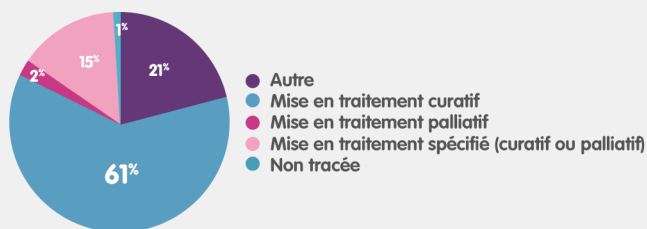
➤ Provenance d'un autre établissement : **5%**

➤ Prise en charge en urgence (en cas de traitement) : **9%**

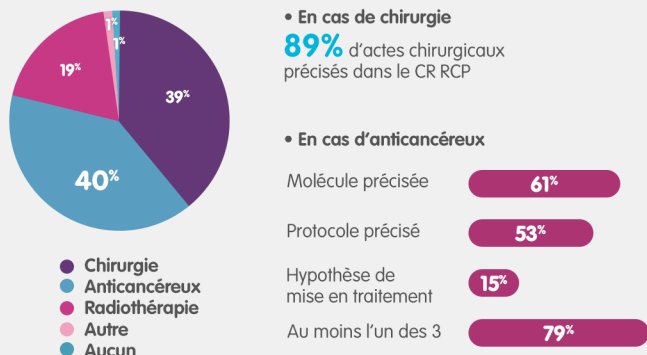
NIVEAU B

portant sur 645 dossiers

➤ Nature de la proposition décrite dans le CR RCP



➤ Prise en charge proposée (en cas de mise en traitement)



CONCLUSION

- **NIVEAU A** : Absence de CR RCP surtout pour les cancers urologiques (prostate et vessie) et en cas de traitement chirurgical.
- **NIVEAU B** : Bonne description du traitement en cas de chirurgie et d'anticancéreux.

Avantage d'une évaluation complémentaire à un audit national obligatoire.

Encouragement des 3C à participer : organisation facilitée, faible investissement en temps, lien avec le service qualité...

Données analysées et discutées avec le GREPP -> proposition de nouveaux axes d'amélioration ciblés.